

## Besoin en services d'aide temporaire

La présente exigence est pour : Emploi et Développement social Canada

Cette exigence est seulement réservée aux détenteurs d'arrangement en matière d'approvisionnement numéro EN578-172870 qualifiés sous les volets et catégories suivants: 1.7 Commis à la saisie des données, Intermédiaire et Principal.

Les détenteurs suivants d'arrangement en matière d'approvisionnement ont été invités à soumettre une proposition :

1. 8849587 Canada Inc.
2. Adirondack Information Management Inc., The AIM Group Inc. in Joint Venture
3. Altis Human Resources (Ottawa) Inc.
4. BRYCA Solutions Inc.
5. Coradix technology Consulting Ltd.
6. Donna Cona Inc.
7. Excel Human Resources Inc.
8. MaxSys Staffing & Consulting Inc.
9. Modis Canada Inc
10. Ombre Consulting Services Incorporated
11. Quantum Management Services Limited / Les services de gestion Quantum Limitée
12. Randstad Interim Inc.
13. Solutions LDC Inc.
14. Staffmax Staffing & Recruiting Corp.
15. Tiree Facility Solutions Inc.

### Description de l'exigence :

Emploi et Développement social Canada a besoin des services d'aide temporaire et a émis une demande de proposition aux fournisseurs générés par le SSPC et qualifiés sous les volets et catégories listés ci-haut.

### Niveau de sécurité requis :

Niveau de sécurité minimum requis pour la ou les ressource(s):

### Exigence en matière de sécurité pour entrepreneur canadien : dossier Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) liste des exigences relatives à la sécurité des services professionnels centralisés #6

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de Sécurité des Contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des renseignements ou à des biens **protégés**, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent **tous** détenir une cote de **fiabilité** en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC
3. L'entrepreneur ou l'offrant **ne doit pas** emporter de renseignements ou de biens **protégés** hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur ou l'offrant doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte
4. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité **ne doivent pas** être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC
5. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C
  - b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition)

**Durée proposée pour le contrat :**

La période du contrat proposée sera à partir de l'attribution du contrat au Septembre 30, 2023.

**Numéro de dossier : 100021360**

**Autorité contractante : Gregory Molson**

**Courriel : [nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca](mailto:nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca)**

La méthode d'approvisionnement des services d'aide temporaire est sujet à des rafraîchissements trimestriels. Si vous désirez savoir comment devenir un « titulaire d'arrangement en matière d'approvisionnement qualifié », veuillez communiquer avec : [tpsgc.pasat-apths.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:tpsgc.pasat-apths.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca)